GRÈVE AU CHUV : LES QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Le SSP reçoit de plus en plus d'annonces de grévistes au CHUV, la mobilisation s'annonce très importante et touchera tous les secteurs de l'hôpital. Nous recevons également beaucoup de questions sur l'organisation pratique de la grève. Vous pouvez consulter notre document « Grève au CHUV, mode d'emploi » qui explique comment faire grève. Vous trouverez peut-être votre question parmi celles qui nous sont le plus souvent posées ci-dessous. Si vous en avez d'autres ou que vous avez besoin de plus d'informations, contactez le Syndicat des services publics - CHUV (vaud@ssp-vpod.ch): nous sommes là pour ça.

Je voudrais faire grève et je suis sur le planning le jour de la grève, que dois-je faire ?
Planning de jour: j'annonce ma décision de faire grève à mon supérieur hiérarchique en indiquant la durée de ma grève (tout mon horaire, une partie, etc.)
Planning de nuit (avant ou après la grève) : j'annonce ma décision de faire grève en indiquant la durée de ma grève (tout mon horaire, une partie, etc.)

Est-ce que je serai payé.e si je fais grève ?
Non. En cas de grève, le CHUV retire le salaire de la durée de la grève. Le SSP rembourse l'intégralité de la perte salariale aux personnes membres du syndicat le jour précédant la grève (pour les journées des 18, 25 et 26 novembre au moins).

Est-ce que je devrai travailler plus pour récupérer les heures de grève ?
Non. Les heures de grève sont déduites du salaire, mais pas du décompte de temps (elles sont donc comptées comme temps de travail). La loi est très claire sur cette question.

Je voudrais faire grève mais je ne suis pas sur le planning le jour de la grève. Que faire ?
Vous pouvez vous annoncer gréviste. Cela vous évitera d'être appelé.e pour remplacer un.e gréviste et cela a une valeur symbolique de soutien au mouvement.

Dans ce cas, est-ce que j'aurai une déduction sur mon salaire ?
Non, puisque vous n'êtes pas sur le planning, vous n'êtes pas censé.e travailler. Donc pas de déduction de salaire dans ce cas.

Je suis gréviste mais ma hiérarchie veut que je vienne travailler pour assurer le fonctionnement du service. Est-ce que je peux refuser ?
S'il s'agit d'assurer le fonctionnement normal du service, vous pouvez refuser. La hiérarchie ne peut vous obliger à travailler que si elle vous réquisitionne pour assurer le service minimum. Le service minimum au CHUV est défini ainsi : *«les urgences médicales et chirurgicales ne doivent pas être affectées par une grève. Les solns jndispensables aux patjents doivent être garantis, ainsi que les activités de support des soins (médico-technique, médico-administratif, logistique)»*. Seules les activités de support des soins indispensables doivent être assurées.

Qui doit organiser le service minimum ?
C'est la responsabilité de la hiérarchie d'organiser le service minimum. Tout comme c'est à elle d'organiser le travail en temps normal (absences imprévues, congés, etc.)

Dans mon service, la hiérarchie veut me réquisitionner pour assurer le service minimum. Suis-je obligé.e d'accepter ?
Oui, si la hiérarchie considère que le service minimum ne peut pas être assuré en raison du nombre de grévistes, elle peut réquisitionner des employé.e.s pour le faire. Dans ce cas, c'est très précieux d'informer le syndicat de la situation (à : vaud@ssp-vpod.ch).

Dans mon service, plusieurs personnes veulent faire grève. Est-ce qu'on peut faire une liste de grévistes et l'envoyer à la hiérarchie ?
Oui, c'est possible de faire une liste des grévistes en précisant les heures de grève que vous voulez faire pour chaque personne. Assurez-vous auprès de votre hiérarchie que du fait que figurer sur cette liste vaut comme une annonce de grève officielle. Si ce n'est pas le cas, il faut vous annoncer en plus, individuellement.

Je voudrais faire grève mais j'ai peur que ma décision ait un impact négatif sur les patient.e.s et sur mes collègues, qui seront en galère durant toute la journée de grève. Que faire ?
La grève est un mouvement pour défendre les patient.e.s contre les coupes budgétaires et pour nous défendre nous-mêmes. Ce sont les patient.e.s qui seront touché.e.s par ces coupes, tout comme nous, les employé.e.s. Faire grève une journée, deux ou trois ou plus sera toujours moins grave que de devoir économiser 24 millions de plus l'an prochain. Si toutes les coupes passent, ce sera tous les jours le service minimum très bientôt.

Ensemble et uni.e.s, nous sommes fort.e.s !

NON AUX MESURES D'AUSTÉRITÉ ! ssp vaud

Plus d'infos sur notre site
Rejoignez le SSP-CHUV !